



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : personnel

Question écrite n° 15466

Texte de la question

M Didier Chouat appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les revendications actuelles des agents de la direction departementale de la concurrence, de la consommation et de la repression des fraudes des Cotes-du-Nord. Ces revendications portent sur les moyens en personnel et materiel, les taches confiees, l'evolution des remunerations et du regime indemnitaire, le deroulement des carrieres. En consequence, il lui demande quelle suite il envisage de donner a ces revendications.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement mesure l'importance des missions des fonctionnaires des administrations financieres et la difficulte des taches accomplies. Au terme de negociations engagees avec les Federations syndicales des le 2 mai 1989 et poursuivies jusqu'au 20 octobre 1989, des mesures importantes ont ete decidees, permettant de repondre aux revendications et preoccupations des personnels : arret des suppressions d'emplois dans les services des impots, de la comptabilite publique et de la concurrence, de la consommation et de la repression des fraudes, augmentation tres sensible des moyens de fonctionnement, des credits sociaux et de formation professionnelle afin d'ameliorer les conditions de travail, plan quadriennal de 27 000 promotions touchant toutes les categories d'agents : amelioration de la remuneration de chaque agent par une mesure specifique mensuelle de 315 francs. Le dialogue se poursuit au niveau des directions, au sein desquelles des discussions doivent s'engager pour la mise au point concertee des projets de services : reflexion sur les missions, les structures, les methodes de travail, le dialogue social, les relations hierarchiques et la situation des personnels. L'honorable parlementaire peut ainsi mesurer tous les efforts qui sont faits, dans le respect de la politique economique du Gouvernement, pour prendre en compte les aspirations des personnels a un meilleur service public.

Données clés

Auteur : [M. Chouat Didier](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15466

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3117